

**SYNDICAT EAU ET ELECTRICITE
RUE BELLE ANGELE
29930 PONT AVEN**

Le onze octobre deux mille onze à neuf heures trente, le comité du syndicat intercommunal d'eau potable et d'électrification s'est réuni dans ses propres locaux basés à la station d'eau de Moulin du Plessis – rue de la Belle Angèle (29) PONT AVEN sous la présidence de M Jean-Marie LEBRET.

ETAIENT PRESENTS :

PONT AVEN : Jean-Marie LEBRET, Philippe LOUSSOUARN
NEVEZ : Gérard MARTIN, Jean-Yves SELLIN et Didier THAERON
TREGUNC : Michel DION, Michel TANGUY et Jean-Paul NIVEZ

ETAIT EXCUSE :

PONT AVEN : Jean-Marie LE NAOUR

ASSISTAIENT A LA REUNION :

DDTM : M SEZNEC
SDEF : M MONFORT et M PERENNOU
IRH : M TESSARD
GARCZYNSKI ET TRAPLOIR : M LAVIGNE ET M BILLOTEAU
SAUR : M LELGOUARCH
ERDF : M ROUE
SECRETARIAT DU SYNDICAT : MME LALOUE
A.M.O POUR LE POINT N°5 : M CAUET du SIVOM de MORLAIX

1-ELECTION D UN SECRETAIRE DE SEANCE

Le Président propose la candidature de M Gérard MARTIN

M Gérard MARTIN est élu à l'unanimité.

2-APPROBATION DE L ORDRE DU JOUR

Le Président demande au comité s'il y a des observations sur l'ordre du jour.

Afin de pouvoir représenter au mieux le SIEE de Pont-Aven à la prochaine réunion du SDEF, M DION demande que soit rajouté à l'ordre du jour le point suivant :

- position du comité syndical de Pont-Aven vis-à-vis du projet d'augmentation de la taxe finale d'électricité à compter de 2012 (point n°11)

M LEBRET propose également de rajouter à l'ordre du jour le point suivant :

- position du comité syndical sur une éventuelle augmentation de la part syndicale du prix de l'eau potable à compter de 2012 (point n°2 bis)

Le comité syndical adopte ces propositions et approuve l'ordre du jour ainsi constitué.

2 BIS – REFLEXION SUR UNE EVENTUELLE AUGMENTATION DU PRIX DE L'EAU AU 1^{ER} JANVIER 2012

Le Président rappelle que toutes les mesures économiques ont été prises afin de ne pas augmenter la part syndicale du prix de l'eau. Malgré tout, d'importants investissements sont encore à prévoir dans les années à venir et, en conséquence, il demande à chacun de bien vouloir y réfléchir.

M DION rappelle que les élus avaient demandé une étude à la DDTM. Cette étude devait notamment permettre de connaître les répercussions de la mise en place d'une tranche tarifaire supplémentaire.

Le Président lui répond qu'il ne l'a toujours pas reçu.

M DION propose d'attendre de connaître plus précisément les besoins budgétaires avant de prendre une décision.

M TANGUY et M DION suggèrent de relancer la DDTM et de réinscrire ce point à l'ordre du jour d'un prochain comité syndical.

Après en avoir délibéré, le comité syndical, décide :

- de ne pas se prononcer, pour le moment, sur une éventuelle augmentation de la part syndicale du prix de l'eau,
- de rappeler à la DDTM de bien vouloir lui fournir, au plus vite, l'étude déjà demandée lors d'un précédent conseil syndical,
- de différer ce point à un prochain conseil syndical.

3- APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 30 JUIN 2011

Le Président demande au comité s'il y a des observations sur ce compte rendu.

Le comité syndical adopte, à l'unanimité, le compte rendu de la séance du 30 juin 2011.

4-RAPPORT D UTILISATION DES DELEGATIONS ACCORDEES AU PRESIDENT

Le Président fait part au comité de l'utilisation des délégations qui lui ont été confiées :

Après appel d'offres et avis de la CAO :

- signature d'un marché avec l'entreprise IRH de (56) PLOEMEUR, le 26/09/11 pour le suivi des travaux AEP 2012/2013/2014, montant total pour les trois années : 50 400 € TTC
 - signature d'un marché avec l'entreprise IRH de (56) PLOEMEUR, le 26/09/2011 pour le suivi des travaux AEP à bons de commande 2012/2013/2014, forfait de rémunération : 4,5 % (soit un montant total pour les 3 années de 16 146 € TTC sur la base de 358 800 € de travaux)
- Le comité syndical en prend acte.

5 – INFORMATION SUR LA REHABILITATION DES DEUX RESERVOIRS DE ST MAUDE A PONT-AVEN: RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES POUR LE MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE (INTERVENANT : M CAUET)

Après avoir invité M CAUET (directeur du SIVOM eau/assainissement de Morlaix et AMO du SIEE de Pont-Aven pour ce point) à se présenter aux membres du comité syndical, le Président lui demande de bien vouloir faire l'exposé de ce point.

M CAUET retrace les différentes étapes de la consultation engagée pour ces travaux et, après avoir communiqué les critères de sélection des candidats, fait part de l'analyse des offres, il en donne le résultat :

- deux entreprises se sont présentées à la réunion obligatoire -sur place, à st Maudé- et ont transmis une candidature (IRH et SBEA).

- c'est l'entreprise SBEA de Lorient qui a présenté la meilleure offre et qui a donc été retenue par la C.A.O. (Commission d'Appel d'Offres composée de : M LEBRET, M DION et M SELLIN)

Le comité syndical :

- approuve, à l'unanimité, le choix de la C.A.O. de retenir l'entreprise SBEA de Lorient.
- remercie M CAUET pour son intervention.

6 – RAPPORT D'EXPERTISE SUR LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC (EXERCICE 2010)

Le Président rappelle que le présent rapport a pour objet :

- de porter à la connaissance de la collectivité, les éléments essentiels et les résultats de l'exercice 2010 et de les comparer à ceux des exercices précédents, afin que les représentants de la collectivité puissent apprécier les conséquences des évolutions constatées sur l'équilibre financier du contrat et les évolutions à prévoir.
- de rendre compte des contrôles effectués et mesurer le respect des clauses du contrat conclu avec la société SAUR France.

Le Président demande à M SEZNEC de bien vouloir faire un exposé de cette expertise.

M SEZNEC prend la parole, fait une présentation d'ensemble de ce rapport et alerte le comité sur les différents points litigieux (notamment le remplacement des compteurs).

Après avoir reçu des explications complémentaires de la part de la SAUR et de la DDTM et après avoir demandé au fermier de bien vouloir prendre en compte les différentes remarques formulées à son encontre,

Le comité syndical, à l'unanimité, et en l'absence du représentant de la SAUR :

- adopte le rapport d'expertise établi par la DDTM pour l'exercice 2010

7- EXPOSE DE LA SAUR SUR LA SAISON ESTIVALE

Le Président demande au représentant de la SAUR de bien vouloir présenter ce point.

M LELGOUARCH prend la parole et informe le comité que la distribution de l'eau pendant la saison estivale a été réalisée sans problème majeur. Par contre, la journée de pointe enregistrée habituellement au mois d'août a eu lieu cette année au mois de juin

8 – POINT SUR LES TRAVAUX ET ETUDES EN COURS

8-1- Travaux sur canalisations d'eau

Le Président demande aux représentants de l'entreprise IRH de bien vouloir présenter ce point.

M TESSARD retrace les différents travaux :

- le programme 2010/2011 sera terminé pour le 1^{er} trimestre 2012.
- le programme triennal 2012/2013/2014 doit faire l'objet prochainement d'un appel d'offres afin de choisir l'entreprise qui effectuera les travaux.

M DION demande si IRH peut fournir à chaque commune un traçage sur plan des futurs travaux.

Le Président informe le comité qu'il adressera au SDEF, par courrier, le détail du futur programme triennal.

Le comité syndical remercie M TESSARD pour son exposé

8-2- Remise à niveau environnemental de l'usine de Moulin du Plessis

Le Président rappelle que ces travaux concernent :

- la sécurisation de la prise d'eau brute par la mise en place d'une station d'alerte en cas de pollution sur l'Aven,
- la sécurisation du traitement et de la production de l'eau potable par :
 - la mise en œuvre d'un groupe électrogène,
 - la mise en place d'un système anti-intrusion,
 - le renforcement et la modification de la canalisation de refoulement des eaux traitées,
- la sécurisation des accès au site en dissociant la zone d'exploitation et la zone d'accueil des clients du syndicat, par :
 - des aménagements de voirie (création de parkings, élargissement de l'entrée par l'ajustement du talus,...)
 - des renforcements de la clôture du site,
- sécurisation du personnel et des conditions de travail, par :
 - la mise en place d'un système de détection de fuite d'ozone,
 - la mise à niveau des installations vis-à-vis des risques incendie (alarme, extincteur...)
- sécurisation des rejets accidentels dans l'Aven, par :
 - la mise en place de bacs de rétention,
 - la mise en place de cuves de stockage et aménagements de voirie pour les opérations de dépotage,
 - la collecte des eaux souillées vers le réseau d'assainissement de la ville de Pont-Aven.

L'étude d'avant projet a été réalisée en août 2011 par l'entreprise IRH de Ploemeur.

Le comité syndical en prend note.

8-3- Point sur les périmètres de protection

Le Président informe le comité que Mme BIENSEMANS de l'ARS lui a fait savoir que les dossiers d'enquête pour la mise en place de la protection des prises d'eau de Moulin du Plessis et de Belle Angèle sont en préfecture pour le passage au stade de l'enquête publique.

L'arrêté d'ouverture de l'enquête devrait être adressé prochainement au syndicat.

Le Président rajoute qu'en ce qui concerne la station d'alerte, une réunion doit avoir lieu dans les prochains jours avec le propriétaire de la parcelle concernée.

Pour ce qui est de la parcelle C809 (mise en place d'une clôture), l'acte de vente vient d'être signé.

Le comité syndical en prend acte.

8-4 – La pisciculture

Le Président informe le comité que la signature de l'acte de vente a été retardé du fait du vendeur. A ce jour, seul le compromis de vente a été signé.

Le comité syndical en prend acte.

9 – ELECTRIFICATION : AVEC LA PARTICIPATION DU SDEF, GARCZYNSKI ET TRAPLOIR ET D'ERDF

9- Point sur les travaux en cours (programme 2011)

Le Président demande aux représentants du SDEF de bien vouloir retracer les travaux en cours.

Après avoir entendu l'exposé de M PERENNOU et après avoir obtenu un complément d'informations sur certains chantiers, le comité syndical prend acte de l'état d'avancement des travaux.

10- Préparation du programme de travaux 2012

Le Président demande aux représentants du SDEF de bien vouloir faire un premier point sur ce programme de travaux 2012.

M PERENNOU retrace la liste des travaux demandée par les communes. Le chiffrage desdits travaux sera transmis au syndicat ultérieurement.

Le comité syndical en prend acte et remercie M PERENNOU pour sa présentation.

11- - POSITION DU COMITE SYNDICAL DE PONT-AVEN VIS-A-VIS DU PROJET D'AUGMENTATION DE LA TAXE FINALE D'ELECTRICITE A COMPTE DE 2012 DE LA PART DU SDEF (POINT DEVANT FIGURER A L ORDRE DU JOUR DE LA PROCHAINE REUNION DU SDEF)

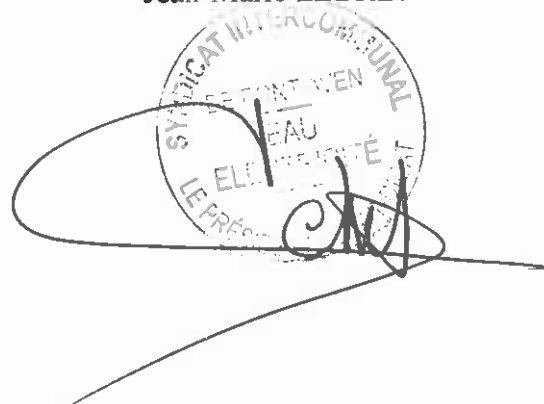
M DION demande à M MONFORT, directeur du SDEF, de bien vouloir donner des explications complémentaires sur cette augmentation.

M J. MONFORT informe l'assemblée que le comité du SDEF a délibéré le 7 juillet dernier pour instaurer la taxe mais n'a pas voté le taux qui peut être, désormais, porté au coefficient maximum de 8,12 % (au lieu de 8 % actuellement). Ce vote pour l'augmentation du taux de la taxe devait intervenir réglementairement avant le 1^{er} octobre 2011 ; c'est en l'absence de M COROLLEUR, Président, qu'une réunion du SDEF a été déclenchée pour le 13 octobre prochain.

Pour répondre à l'ensemble du comité syndical, M MONFORT rajoute qu'à partir du 1^{er} janvier 2012, c'est le SDEF qui percevra la taxe et qui la reversera intégralement au syndicat de Pont-Aven (jusqu'à fin 2013).

L ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 h 30.

Fait à Pont-Aven,
le 27 octobre 2011
Le Président,
Jean-Marie LEBRET



The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'J.M. LEBRET', written over a circular stamp. The stamp contains the text 'SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE PONT-AVEN' around the top edge and 'LEAU' and 'LE PRÉ' in the center. The signature is written in a cursive style and extends below the stamp.